

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu et les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 24 et 25, retranchez "maritime d'équipement de chemins de fer" et insérez "des laminoirs de *Coldbrook* de la Puissance du *Canada*."

Page 3, ligne dernière, après "compagnie" insérez "et pourvu aussi que rien dans le présent acte ne soit censé conférer aucune priorité incompatible avec l'opération des loirs d'enregistrement ou d'autres loirs de quelque une des provinces du *Canada*, relativement aux immeubles qui dans cette province seront affectés par une hypothèque donnée en vertu du présent acte."

Ligne 6 et 7, retranchez "maritime d'équipement de chemins de fer" et insérez "des laminoirs de *Coldbrook*."

(Dans le titre du bill.)

Retranchez "maritime d'équipement de chemins de fer" et insérez des "laminoirs de *Coldbrook* de la Puissance du *Canada*."

Les dits amendements étant lus la seconde fois et la question de concours étant mise sur iceux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Botsford*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été *Ordonné*, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte pour amender les actes concernant l'inspection des bateaux à vapeur" a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il.

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte à l'effet d'amender les actes pour prévenir plus efficacement la désertion des matelots et d'autres fins," a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant la milice et la défense de la Puissance du *Canada*" a été lu la seconde fois.

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*),

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le dit bill.